



ITB/UNDP/HAI/19.242 Restauration du bâtiment de la Bibliothèque Sténio Vincent à Jérémie

Compte rendu de la visite de site

Etaient présents pour les soumissionnaires :

- 13 firmes (voir liste de présence en annexe)
- 1 retardataire, 1hr (non inscrit sur la liste de présence)

Etaient présents pour l'équipe des Opérations :

- 1 représentant (Unité des achats – PNUD)
- 1 représentant de la mairie de Jérémie (Maire)
- 1 représentant du projet « COHESION SOCIALE – PNUD »

Objectif de la visite : Mise au point sur les travaux à effectuer et sur la fiche technique afin d'accompagner les soumissionnaires en vue d'avoir l'offre la plus conforme que possible.

Ordre du jour :

- Accueil des participants (es) ;
- Propos d'ouverture (mise en contexte) ;
- Visite des lieux ;
- Questions – réponses (questions relatives au cahier des charges) ;
- Mise au point sur les exigences de l'appel d'offres (fiche technique) ;
- Cloture de la visite.

Questions	Réponses
Pourrait on participer à la session d'information du 8 novembre, au bureau du PNUD, à Jérémie ?	Le suivi sera fait avec l'unité Procurement du PNUD, pour voir s'il est possible d'y participer par Skype.
Peut-on soumettre une offre sous pli cacheté au bureau de Jérémie ?	Non, on ne peut soumettre aucune offre sous pli cacheté, ou au bureau de Jérémie. Toutes les offres doivent être soumises à travers le système e-tendering.
Comment PNUD va faire pour savoir que les	PNUD ne saurait vous révéler ses manières

informations relatives au personnel clé sont vraies ?	de procéder ou ses méthodes d'investigations en ce sens.
Peut-on louer les équipements ?	Acheter ou louer, dépendra du prestataire, mais toutefois il faut le noter dans l'offre. Et comme expliqué dans la fiche technique, « la liste de matériels et équipements doit démontrer votre compréhension de l'ampleur des travaux et de votre capacité opérationnelle à exécuter les travaux dans le délai ».
Dans le document d'appel d'offres il est fait mention uniquement de la restauration du bâtiment et de trois barrières, mais rien sur les autres espaces qui l'entourent, tels : le terrain de basket, le jardin et la nécessité d'un bloc sanitaire ?	Il faut tenir compte des besoins indiqués dans le document d'appel d'offres. Toutefois, la visite du site vous permettra de mieux comprendre ces travaux et de soumettre une offre conforme. D'autre part, vous pouvez soulever encore ces questions au cours de la séance d'information et de clarification.
Faisant référence à la situation actuelle, si au cours des trois mois prévus pour l'exécution des travaux, le prestataire se trouve confronté à des situations ou des difficultés qui ne dépendent pas de lui et qui l'empêchent de poursuivre ou de terminer à temps, comme les blocages de route par exemple, quelle considération aura le PNUD en ce sens ?	Il revient au prestataire d'établir des scénarios, dans son offre, lui permettant d'atténuer les risques probables, et éventuellement soumettre des propositions au demandeur. Vous pouvez aussi, à la suite de la réunion d'information du 8 novembre, continuer à poser des questions à partir de l'adresse email indiquée, tout en tenant compte de la date limite requise, à savoir, 7 jours avant la date limite de dépôt des offres.
Est-ce que le bureau du PNUD à Jérémie peut imprimer le document de l'appel d'offres et le mettre à la disposition des soumissionnaires potentiels ?	Non. Il faut prendre connaissance du document de l'appel d'offres à partir du site indiqué.